

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Nombre de membres :

en exercice : 44

présents : 34

pouvoirs : 8

votants : 42

L'an deux mille vingt-deux, le 27 avril à 19 heures 30,
Le Conseil de la Communauté de Communes Sèvre & Loire,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au Palais des Congrès du Loroux-Bottereau,
sous la présidence de Mme Christelle BRAUD, Présidente,
Date de la convocation : 20 avril 2022

Présents : Mmes BRAUD, VIAUD, COURTHIAL, DURAND, CHOBLET, TEIGNE, POUPARD-GARDE, MILLIANCOURT, LAGADEC, BRICARD, BERTON, PETITEAU, LE POTTIER, CHARRIER, MM BATARD, ROBIN, COIGNET, BOUHIER, ARRAITZ, KEFIFA, EVIN, CREMET, RIVERY, AHOULOU, METAIREAU, RINEAU, JOUNIER, OLLIVIER, AGASSE, PROUTZAKOFF, J. MARCHAIS, POUPELIN, PAILLARD, FAVREAU.

Absents excusés ayant donné pouvoir : M. LEGOUT (pouvoir à P. PAILLARD), C. RICHARD (pouvoir à M. TEIGNE), S. CASCARINO (pouvoir à C. CHARRIER), C. SALAUD (pouvoir à M. VIAUD), N. CHARBONNEAU (pouvoir à B. PETITEAU), S. MENARD (pouvoir à S. MILLIANCOURT), R. SECHER (pouvoir à E. RIVERY), J. ROUZINEAU (pouvoir à S. FAVREAU),

Absents excusés : T. GODINEAU, JP. MARCHAIS

Est nommée secrétaire de séance : L. OLLIVIER

Redevance incitative : nouvelle tarification au 1er juillet 2022

A compter du 1^{er} janvier 2019, le service de collecte des déchets en porte à porte a été harmonisé sur l'ensemble du territoire de la CC SL aussi bien en terme de niveau de service que de tarification de la redevance incitative.

La redevance incitative, d'un montant de 3 607 090 € en 2021, finance l'ensemble du service des déchets apporté à la population, comme suit :

Dépenses réalisées en 2021		
Collecte et traitement des ordures ménagères	1 713 191 €	33%
Collecte, tri et recyclage des emballages	1 225 343 €	24%
Collecte et recyclage du verre et papier	168 129 €	3%
Déchèteries	2 046 881 €	40%
TOTAL	5 153 544 €	100%

Depuis le 1^{er} janvier 2019, les tarifs de la redevance incitative sont les suivants :

Taille foyer et volume de bac (litre)	Particuliers et professionnels Collecte C 0,5 (1 semaine sur 2)		Professionnels Collecte C 1 (chaque semaine)		Professionnels Collecte C 2 (deux fois par semaine)	
	€ / bac / an	€ / levées	€ / bac / an	€ / levées	€ / bac / an	€ / levées
Foyer 1 personne 80 litres	75,00 €	4,00 €	95,00	4,00	125,00	4,00
Foyer 1-3 personnes 120 litres	89,00 €	5,00 €	109,00	5,00	139,00	5,00
Foyer 4 ou 5 personnes 180 litres	100,00 €	7,00 €	120,00	7,00	150,00	7,00
Foyer 6 personnes et plus 240 litres	125,00 €	9,00 €	145,00	9,00	175,00	9,00
Collectif 340 ou 360 litres	150,00 €	12,00 €	210,00	12,00	280,00	17,00
Collectif 750 ou 770 litres	280,00 €	25,00 €	475,00	25,00	650,00	35,00

Depuis 2019 de très importantes hausses des coûts de gestion de ce service ont été constatées à différents niveaux et tout particulièrement sur les points suivants :

- Coût de tri et de traitement des ordures ménagères et des emballages ;
- Impact de l'évolution de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes ;
- Augmentation des coûts d'évacuation et de traitement des déchets issus des déchèteries ;
- Hausse des coûts de matières premières impactant certains besoins tels que les bacs, les sacs jaunes ou encore les engins de levage ;
- Hausse des coûts de transport.

En parallèle, il a été constaté une augmentation notable de la production des déchets sur le territoire tout particulièrement sur les apports en déchèteries :

Collecte	Matériaux	DETAILS RATIOS (Kg/hab/an)				
		2 017	2 018	2 019	2 020	2 021
Porte à porte	Ordures ménagères	120	121	107	108	107
	Emballages	20	22	27	32	34
Apport volontaire	Verre	48	55	50	56	56
	Papier	22	25	25	19	19
	Textiles	5	5	6	4	5
Ratio déchèteries (Kg/Hab/An)		361	437	459	483	562
Ratio global (Kg/Hab/An)		577	665	674	702	782
Pop INSEE		47 335	47 573	47 932	48 191	48 841

Concernant la TGAP, le tableau ci-dessous vient estimer l'impact de cette taxe gouvernementale qui a pour objectif d'encourager les producteurs d'activités dites « polluantes » à réduire leur empreinte environnementale et qui s'applique sur les activités à fortes externalités environnementales négative :

	2020	2021	Prospectives			
			2022	2023	2024	2025
Tri-compostage	2679 t	2692 t				
Incinération OMR	2096	2147	2150	2150	2150	2150
Enfouissement OMR	412	327	350	350	350	350
Enfouissement Tout Venant déchèteries	2434	2617	2650	2700	2700	2700
TGAP Enfouissement €/T	18,00 €	30,00 €	40,00 €	51,00 €	58,00 €	65,00 €
TGAP Incinération €/T	3,00 €	8,00 €	11,00 €	12,00 €	14,00 €	15,00 €
Total dépenses TGAP	57 516 €	105 496 €	143 650 €	181 350 €	207 000 €	230 500 €

Les hausses de coûts proviennent essentiellement des prestations de sous traitances (611) du budget annexe déchet comme en témoigne le tableau ci-dessous. Ce dernier présente les 3 dernières années réalisées et une prospective allant jusqu'en 2025, si aucune modification de tarifs ou inflexion des tonnages n'étaient réalisées:

BUDGET FONCTIONNEMENT				PROSPECTIVES			
DEPENSES FONCTIONNEMENT	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Charges à caractère général	3 441 608 €	3 598 286 €	3 917 356 €	4 335 471 €	4 536 150 €	4 642 550 €	4 743 950 €
dont sous traitances (611)	3 023 951 €	3 218 468 €	3 527 367 €	3 859 621 €	4 084 000 €	4 189 000 €	4 284 000 €
Charges de personnel	752 114 €	736 849 €	719 891 €	764 200 €	778 601 €	793 290 €	808 273 €
Opération d'ordres de transfert entre sectio	297 079 €	363 807 €	321 500 €	321 500 €	321 500 €	321 500 €	321 500 €
Charges de gestion courante	125 529 €	61 022 €	99 765 €	109 300 €	112 000 €	112 500 €	113 000 €
Charges financières	54 646 €	46 601 €	40 918 €	46 500 €	42 500 €	39 500 €	36 500 €
Charges exceptionnelles	10 125 €	22 998 €	4 431 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €
Dotation aux prévisions et dépréciations			49 684 €	25 000 €	25 000 €	25 000 €	25 000 €
TOTAL DEPENSES	4 681 101 €	4 829 562 €	5 153 544 €	5 611 971 €	5 825 751 €	5 944 340 €	6 058 223 €
RECETTES FONCTIONNEMENT	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Excédent exercice précédent	1 399 612 €	1 486 747 €	1 495 459 €	1 337 775 €	696 258 €	-148 886 €	-1 065 984 €
Atténuation de charges	477 €	1 543 €	1 618 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Opération d'ordres de transfert entre	88 703 €	139 711 €	139 640 €	139 640 €	139 640 €	139 640 €	139 640 €
Redevance incitative	3 536 247 €	3 550 241 €	3 607 090 €	3 654 814 €	3 664 967 €	3 711 602 €	3 758 603 €
Vente de produits	474 985 €	303 029 €	534 355 €	535 000 €	535 000 €	535 000 €	535 000 €
Remboursements divers	0 €	44 245 €	21 004 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Autres produits de gestion courante	656 334 €	798 204 €	690 627 €	641 000 €	641 000 €	641 000 €	641 000 €
Produits exceptionnels	11 491 €	1 302 €	1 526 €	0 €	0 €	0 €	0 €
TOTAL RECETTES	6 167 849 €	6 325 021 €	6 491 319 €	6 308 229 €	5 676 865 €	4 878 356 €	4 008 259 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 486 748 €	1 495 459 €	1 337 775 €	696 258 €	-148 886 €	-1 065 984 €	-2 049 963 €
RESULTAT SANS EXCEDENT	87 136 €	8 712 €	-157 685 €	-641 517 €	-845 144 €	-917 098 €	-983 980 €

On constate pour la première fois en 2021 que l'excédent a été nécessaire pour amortir les hausses.

Et désormais, sur la base des tarifications actuelles en redevance incitative, le budget deviendra rapidement très déficitaire.

Dans ce contexte, différentes hypothèses d'évolution de la tarification ont été étudiées par le Conseil d'exploitation déchet lors de ses séances du 23 février et du 28 mars 2022.

Le principe actuel de facturation de deux levées obligatoires par semestre sera conservé. Le tableau ci-dessous compare pour les particuliers les tarifs 2019 avec ceux proposés à compter du 1^{er} juillet 2022 sur une base de 10 levées :

Taille foyer et volume de bac (litre)	Evolution des tarifs annuels pour les particuliers (10 levées)		
	Tarifs 2019 €/an	Tarifs 2022 €/an	Ecart €/an
Foyer 1 personne - 80 litres	115,00 €	136,85 €	21,85 €
Foyer 1-3 personnes - 120 litres	139,00 €	165,41 €	26,41 €
Foyer 4 ou 5 personnes -180 litres	170,00 €	202,30 €	32,30 €
Foyer 6 personnes et plus - 240 litres	215,00 €	255,85 €	40,85 €

Le Conseil Communautaire, à 35 voix pour, 4 contre et 3 abstentions :

- **VOTE** les tarifs suivants concernant les particuliers et plus précisément la redevance incitative applicables à compter du 1^{er} juillet 2022.

REDEVANCE INCITATIVE :						
Taille foyer et volume de bac (litre)	Particuliers et professionnels Collecte C 0,5 (1 semaine sur 2)		Professionnels Collecte C 1 (chaque semaine)		Professionnels Collecte C 2 (deux fois par semaine)	
	€/ bac / an	€/ levées	€/ bac / an	€/ levées	€/ bac / an	€/ levées
Foyer 1 personne 80 litres	89,25 €	4,76 €	113,05	4,76	148,75	4,76
Foyer 1-3 personnes 120 litres	105,91 €	5,95 €	129,71	5,95	165,41	5,95
Foyer 4 ou 5 personnes 180 litres	119,00 €	8,33 €	142,80	8,33	178,50	8,33
Foyer 6 personnes et plus 240 litres	148,75 €	10,71 €	172,55	10,71	208,25	10,71
Collectif 340 ou 360 litres	178,50 €	14,28 €	249,90	14,28	333,20	20,23
Collectif 750 ou 770 litres	333,20 €	29,75 €	565,25	29,75	773,50	41,65

AUTRES PRESTATIONS :	Tarifs actuels €	Tarifs au 1/07/2022 €
Mise à disposition de bacs pour des besoins exceptionnels de compléments (Tarifs incluant la livraison et la levée)	Bac 240 litres : 25€ Bac de 770 litres : 40€	Bac 240 litres : 29,75€ Bac de 770 litres : 47,6€
Dotation de sacs à ordures ménagères pour des besoins exceptionnels de compléments	Sac de 30 litres : 2€ Sac de 50 litres : 4€	Sac de 30 litres : 2,38€ Sacs de 50 litres : 4,76€
Tarif d'accès au service pour les usagers n'utilisant pas de bacs à ordures ménagères (déchèterie et/ou sacs jaunes)	75€ / an	89,25€ / an
Carte d'accès en déchèterie (à partir de la 3 ^{ème} carte, en cas de perte ou de nécessité de plusieurs cartes professionnelles)	5€ la carte	5€ la carte

Fait à Vallet, le 27 avril 2022.

La Présidente,
Christelle BRAUD



Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de sa transmission en
préfecture le

de son affichage le

Accusé de réception en préfecture
044-200067866-20220427-D-20220427-03-DE
Date de réception préfecture : 28/04/2022